

dinaire nommée par le Pape pour examiner les statuts du nouvel Ordre de *Saint Janvier*, établi par le Roi des deux Siciles, & voir s'il n'y a rien qui l'empêche d'y donner son approbation: Et dans une autre Congrégation indiquée à la fin de Septembre on décidera là-dessus. On doit y examiner aussi une demande du Roi Stanislas de Pologne, qui sollicite la permission de disposer de quelques Benefices en Lorraine. Cet examen se fit sur la fin d'Août. Le 3. Septembre S. S. tint Consistoire secret, dans lequel le Cardinal Ortoconi en qualité de Doyen du Sacré College, fut déclaré Evêque de Veletri & Ostia, & le Cardinal Rufo, comme Soudoyen, fut nommé Evêque de Porto. L'Evêché de Palestrina y fut aussi conféré au Cardinal George Spinola, & la proposition de neuf autres Evêchés à la nomination du Roi de Portugal, termina ce Consistoire. Le Pape s'est réservé un dixième Evêché auquel Sa Maj. Portugaise avoit nommé le R. P. Susa de la Compagnie de JESUS; ce qui, peut-être, ne sera pas bien reçu à la Cour de Lisbonne. Les Bulles accordées pour ces Evêchés, qui sont des Evêchés *in partibus*, sont déjà parties pour Lisbonne, le Pere d'Evora qui menage encore à Rome les affaires du Roi de Portugal, les ayant envoyés le 6. à ce Monarque.

Les deux Chapeaux vacans dans le Sacré College sont destinés à Mrs. Valenti Gonzague & Cavalieri, Nonces du Pape auprès des Rois d'Espagne & de Portugal. S. S. leur a déjà envoyé un Courier avec ordre de prendre congé des Cours où ils résident, parce que leur Promotion doit n'avoir lieu qu'après qu'ils seront sortis des Etats du ressort de leurs Nonciatures. Cependant l'on compte que les deux Rois souhaiteroient qu'elle se fit avant la sortie de ces Nonces de leurs Etats.